

# Programme Local de Prévention des Déchets 2009-2014



## Note de présentation

### Contexte national et européen de la Prévention :

En France, la production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans. La réduction des déchets est donc devenue peu à peu un enjeu à la fois environnemental, sanitaire et financier.

Cet enjeu a trouvé sa place dans les politiques nationales et européennes. Depuis 2003, la réduction des déchets est devenue la priorité des politiques européennes de gestion des déchets. Cela se traduit aujourd'hui dans la réglementation française notamment à travers le Grenelle de l'Environnement qui a fixé des objectifs de réduction d'ici à 2012 pour réduire le poids et la toxicité de nos poubelles :

- Réduire la production de déchets de 5 kg par an et par habitant, soit 25 kg en 5 ans.
- Diminuer de 15 % les déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération.

### Un enjeu local : l'AggLO engagée dans une vraie politique de Prévention

Localement, l'AggLO Orléans Val de Loire est mobilisée depuis 2003 sur la promotion du compostage. Lors de la préparation du projet d'agglomération 2008-2014, les élus ont affirmé leur souhait de s'engager davantage sur la question de la Prévention. La déclinaison opérationnelle de cette ambition a débuté en novembre 2009 avec la signature de la convention ADEME.

Ce programme met à la disposition de la collectivité un cadre de travail, des moyens humains et financiers pour les 5 ans à venir. L'intérêt de cet outil de pilotage est de permettre à l'AggLO la mise en œuvre d'actions concrètes de prévention en partenariat avec les acteurs locaux dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le Grenelle.

Le Programme Local de Prévention des Déchets comprendra :

- un diagnostic du territoire
- une analyse du gisement pour identifier les priorités locales et les objectifs à atteindre
- un programme d'actions pour les 5 ans à venir, élaboré et porté en partenariat avec les acteurs locaux
- des moyens humains (notamment 1 animatrice, un élu référent)
- un budget
- des indicateurs de suivi et un dispositif d'amélioration continue

### 2009-2010 : phase de démarrage du Programme Local de Prévention des Déchets

L'AggLO vient à la rencontre des acteurs locaux pour identifier :

- les personnes ressources et constituer un réseau des « acteurs relais » (collectivités, administrations, acteurs économiques, associatifs)
- ce qui a déjà été fait en matière de Prévention, ce qui pourrait être fait
- les freins/atouts du territoire



#### Votre contact privilégié :

Direction Gestion des Déchets  
animatrice du programme local de prévention des déchets

**Hélène FONTAINE**

**02 38 56 90 00**

**hfontaine@agglo-orleans.fr**